

Auch, le 31 mai 2013

COMMUNIQUE DE PRESSE

Alerte Vigilance CRUES de niveau ORANGE sur le département du Gers

Le département du Gers a été placé le 30 mai à 16 heures en vigilance orange Crues sur le bassin Baïse-Gélise-Gers.

La Préfecture du Gers a mis en alerte les municipalités et les services qui concourent à la protection des personnes et des biens, afin que toutes les dispositions soient prises pour assurer la surveillance de la montée des eaux et ses conséquences.

Situation générale :

Les pluies importantes enregistrées depuis la soirée du 30 mai ont généré une hausse significative des niveaux, voire des débordements, sur l'amont de la Baïse, du Gers, de la Save, de l'Osse, de la Gélise et de la Gimone.

Localisation :

Les principaux cours d'eau concernés :

- la Save à L'Isle Jourdain
- la Baïse à Condom et Beaucaire
- le Gers à Castéra Verduzan et Auch
- l'Osse à Montesquiou

Axes routiers :

Réseau national RN21 : Secteur Pavie et Sortie Nord d'Auch : Chaussées partiellement ou totalement inondées suivant intensité des précipitations.

Réseau national RN224 : Route coupée dans les deux sens secteur Lévigac (Haute-Garonne).

Réseau départemental : De nombreuses routes coupées sur l'ensemble du département et plus particulièrement sur les secteurs de Castera-Verduzan, Valence/Baïse, Saint-Puy et Mauvezin.

De petites coulées de boue ont momentanément obstrué des axes secondaires dans les secteurs de Lectoure et de Mauvezin.

Actions engagées :

Plus de 50 interventions avaient été effectuées à 8 heures ce matin par les sapeurs pompiers, essentiellement pour des assèchements de caves et locaux, des coulées de boues et des mises à l'abri de personnes imprudentes qui s'étaient engagées avec leur véhicule sur des voies inondées malgré la signalisation routière mise en place.

Evolution de la situation :

En fin de matinée, les intensités pluvieuses baissent mais des averses persisteront jusqu'au dimanche 2 juin.

Rappel aux usagers concernant les crues:

Ces conditions météorologiques appellent une vigilance accrue de la part de tous.

- Tenez-vous informé de la situation. Certains cours d'eaux peuvent connaître une montée rapide des eaux.
- Soyez vigilants si vous vous situez à proximité d'un cours d'eau ou d'une zone habituellement inondable.
- Conformez-vous à la signalisation routière.

Vous pouvez vous tenir informé sur le site Vigicrues : www.vigicrues.ecologie.gouv.fr